



L'entreprise pétrolière canadienne Gran Tierra au Casanare – 1
Sumapaz, une lutte enracinée dans le territoire – 3
Jusqu'où se construit la paix en Colombie? – 4
Rôle des femmes dans le processus de paix en Colombie – 6
Alliances entre sociétés de coopération canadienne et
pétrolières – 7
Des travailleurs miniers artisanaux gagnent un procès contre
la multinationale Gran Colombia Gold – 8

Bulletin d'informations et d'analyses sur l'extractivisme ici et en Colombie

Projet accompagnement
solidarité Colombie
Mai 2017

Persécuté.es pour défendre le droit à l'eau potable

Depuis le 15 février 2017, les communautés de Yopal et Aguazul, dans le département du Casanare, sont rassemblées et bloquent une route, en opposition au projet du bloc pétrolier El Porton, mené par l'entreprise pétrolière canadienne Gran Tierra. Les leaders sociaux ont reçu plusieurs menaces par téléphone, se sont faits suivre par des véhicules et trois personnes sont judiciairisées pour obstruction de voies publiques.

Le Casanare est un département convoité pour ses ressources pétrolières. Dans les années 1990, la découverte de puits pétroliers a transformé la région en un des départements les plus importants au niveau de l'exploitation du pétrole. Les conséquences sur l'écosystème du Casanare sont dévastatrices. Par exemple, en mars 2014, la mort de plus de 25 000 capybaras causée par une sécheresse résultant des impacts de l'exploration sismique et de la perforation de puits pétroliers a frappé la région, provoquant l'extinction de cette espèce dans le département. Les sources hydriques se sont également vues affectées à un point tel qu'elles ont été réduites de près de 70% et certaines rivières ont disparu.

Dans la région, plusieurs communautés s'opposent aux projets pétroliers qui ont un impact sur l'économie de la région, provoquent la déchirure du tissu social et s'imposent sur les territoires ancestraux des

communautés autochtones. En 2015, Daniel Abril, un leader social et défenseur de droits humains reconnu dans la région, s'est fait assassiner par des paramilitaires. Il n'est pas le seul défenseur à avoir perdu la vie pour ses convictions dans le département.

En 2009, une licence environnementale est autorisée à l'entreprise pétrolière espagnole CEPOLSA. Le bloc pétrolier visait la création de 30 plateformes de 5 puits pétroliers chacune, pour un total de 150 puits. En 2014, face à l'opposition des communautés qui s'inquiètent pour les sources hydriques de la région, CEPOLSA décide de se retirer. L'année suivante, l'entreprise pétrolière canadienne PAREX reprend les rênes et reçoit une vive opposition de la part des communautés de La Union, de la ville de Yopal et de Palmarito. Pour la seconde fois, le projet est avorté.

En 2015, une étude, financée par la communauté

démontre que la zone est riche en biodiversité et que son état de conservation n'est pas « apte à recevoir des activités minières, d'hydrocarbures ou minéro-énergétiques ».

Puis, le 7 août 2015, l'entreprise pétrolière canadienne Gran Tierra fait son entrée dans la région. Accompagnée de l'agence nationale de licences environnementales (ANLA), de l'agence nationale d'hydrocarbure et du ministère de l'intérieur, l'entreprise a réalisé une consultation. La consultation fut exécutée, selon les dires de la communauté, de manière complètement irrespectueuse et avec un manque de transparence flagrant :

« Ils nous ont fait signer des coupons pour avoir une collation. Sur ces mêmes coupons, ils avaient intégré l'acceptation du projet de puit Prosperidad I. De plus, certains votes avaient été achetés par des habitants qui avaient besoin de sous ou de travail », partage un paysan de la communauté de la Union.

À ce jour, la phase d'exploration sismique a été réalisée et la phase d'exploitation s'entame dans certaines des plateformes. Les plateformes pétrolières projetées se situent à quelques kilomètres à peine des zones urbaines des municipalités de Yopal et Aguazul. Yopal est la capitale du Casanare et compte environ 130 000 habitantes. Il y a quelques années, l'aqueduc qui alimentait la ville en eau potable s'est achevé naturellement. La zone urbaine fait donc face à une problématique des plus importantes en terme d'accès à l'eau potable.

En réponse à cette menace face à l'eau potable, les habitantes des communautés qui seraient affectées se sont regroupés en blocage pacifique depuis le 15 février 2017. Cela a notamment empêché que les premières foreuses qui permettent le fonctionnement des plateformes soient acheminées au bloque El Porton.

La communauté de la Union et les communautés affectées par le projet pétrolier de l'entreprise Gran Tierra dénoncent les impacts des perforations pétrolières qui sont bien connus dans la région. Des multiples raisons qui les poussent à bloquer la route de manière pacifique, on retrouve notamment le fait que : 1) la consultation effectuée n'a pas été conforme, l'opposition au projet est claire; (2) les puits sont situés à quelques kilomètres à peine de la ville de Yopal, qui



ne veut pas sacrifier la périphérie de la capitale du département; (3) il n'existe jusqu'à présent pas d'étude environnementale sérieuse en vue d'une phase d'exploitation; (4) la communauté vit présentement d'agriculture, de pisciculture et d'élevage de bovins, donc les impacts de la perforation briseraient l'économie paysanne en place; (5) on retrouve dans la zone d'exploitation au moins cinq sources essentielles d'eau potable et d'accès à la nappe phréatique.

Yopal, somos todos.

Les représentant.es des différents quartiers et communes ont reçu plusieurs menaces. Des gens en moto ou en véhicule les ont suivi jusqu'à leur domicile. Et, sur celui-ci, certaines personnes ont découvert des marques, qui servent, dans la région, à identifier la personne qui habite à cet endroit comme objectif militaire, un geste d'intimidation. Des appels ont été reçus par plusieurs personnes leur indiquant de ne pas se présenter au blocage pour leur sécurité et celle de leur famille. Le gouvernement appui Gran Tierra et dit que la communauté ne fait que « chercher le trouble ».

Le 5 mars 2017, trois leaders ont reçu un mandat pour le délit d'obstruction de la voie publique. Cette demande provient de l'entreprise pétrolière envers les trois leader sociaux. De plus, le 16 mars 2017, l'entreprise accuse également la communauté de violer le droit au travail de ses travailleurs.

« On nous accuse de bloquer les routes en disant que ce n'est pas la bonne manière de donner son opinion, mais si on avait pas fait ça, l'entreprise serait déjà en train d'exploiter... S'ils commencent la perforation, ça va être une tragédie », insiste une des présidentes de junta de action comunal qui s'implique dans l'association.

Sumapaz , une lutte enracinée dans le territoire

Au croisement des départements du Cundinamarca, du Huila et du Méta en Colombie, est située la région du Sumapaz. Du haut des montagnes, se trouve un *paramo* unique, considéré comme le plus grand au monde. Tel un coeur qui bat, de ses veines, il alimente en eau toute la région. Aujourd'hui cette source d'eau potable est menacée, ce qui met en péril la subsistance des communautés locales.

Parler du Sumapaz, c'est parler d'une histoire de luttes pour la terre, et pour une vie digne, mais une histoire qui est aussi marquée par la violence et la répression.

Les traces du passé montrent la présence des Paches, qui ont combattu la colonisation des Espagnols. Plutôt que de se soumettre à leur domination, on raconte que plusieurs se seraient projeté.es dans le vide depuis une pierre sacrée avec la croyance de se métamorphoser en aigle et d'accéder à un autre monde.

L'établissement de colon.nes dans le Sumapaz a débuté au 19e siècle, motivée dans les basses terres par l'expansion des plantations de café et dans les hautes terres par la production de patates, l'élevage bovin et l'exploitation forestière. Au milieu du 19e siècle, les paysan.nes du Sumapaz se voient obligé.es de travailler pour de grands propriétaires terriens à qui l'État Colombien a vendu les terres. Dépossédé.es, la confrontation s'organise. À la fin des années 1940, plusieurs terres sont redonnées aux colon.nes. Cet embryon de réforme agraire sera interrompu par ce qui fut nommée "La Violencia". Cette époque, entre 1949 et 1960, fut le théâtre d'assassinats de civils et de guérill@r@s, dans l'objectif d'imposer le régime conservateur dans la région et d'assurer le contrôle de la terre aux mains des grands propriétaires terriens. En 1953, près de 10 000 paysan.nes en armes trouvent refuge dans les montagnes du Sumapaz.

C'était dix ans avant la création des Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC), guérilla qui a développé une présence continue dans la région. Cela s'explique entre autres par les avantages stratégiques liés à la localisation géographique du Sumapaz, soit la proximité de Bogotá. Entre la FARC et les paramilitaires (Auto-défenses unies de Colombie), son contrôle a été bataillé.

Cette longue histoire de guerre mais aussi de luttes laisse des traces, celle d'une politisation de la

population et d'un héritage d'organisation collective. Les femmes sont au coeur des processus de résistance. Ce sont elles qui se sont tenues devant les maisons et la terre, avec leurs enfants, pour défendre le territoire et une vie digne.



Août 2013. Participant à un blocage de rue, afin de revendiquer des conditions de vie dignes, une véritable réforme agraire, le jeune paysan Juan Camilo Acosta reçoit une balle de gaz tirée à bout portant par la police anti-émeute. Il en perd la vie.

C'était lors du paro national agraire. Cette grève, à laquelle participèrent les paysan.nes de la zone, s'est étendue à travers la Colombie, dans un mouvement national ayant rallié des travailleur.ses de plusieurs secteurs, des étudiant.es... C'est une lutte pour la souveraineté alimentaire, pour la conservation des semences locales et pour assurer la survivance de leur mode de vie, face au contexte de mondialisation qui priorise une méga-production au détriment de l'économie locale. Les paysan.nes revendiquent aussi la constitution de zones de réserve paysanne (voir p.4-5).

« Les paysans et paysannes du Sumapaz proviennent de ce processus historique de résistance et de résilience face à tous les problèmes que nous vivons ici. Nous savons que c'est une question de pouvoir, une question économique pour les grandes ressources naturelles et c'est pour ça qu'ils veulent en finir avec les paysans et les paysannes d'ici. »

Présentement, c'est plus de la moitié du territoire colombien qui est destiné à l'exploitation d'hydrocarbure et la province du Sumapaz n'est pas exempte de cette menace. Les trois projets d'exploration pétrolière du Sumapaz sont réalisés par des entreprises canadiennes, soit Alange Energy Corp, filiale de Pacific Rubiales, et Canacol Energy S.A. (COR-04 et COR-II).

La population affectée par le projet d'exploration COR-33 d'Alange Energy Corp a obtenu la mise en place d'une audience publique en 2015, après une lutte acharnée. Les autorités colombiennes ont refusé le permis environnemental à ce projet, qui a été momentanément suspendu, mais est encore effectif.

L'Association de protection des ressources naturelles et environnementales de Tibacuy, APRENAT, vise la sauvegarde du parc Quinini. Une des principales menaces est un projet touristique : la construction d'un méga hotel, de restaurants, d'un hélicoptère et d'une base militaire. Le Quinini est aussi menacé par un projet d'exploitation d'hydrocarbures par fracturation hydraulique et des schistes bitumineux (COR-04).

Le mot d'ordre de la campagne *Agua Si, Petroleo No* est clair : si ce sont plusieurs projets extractifs variés auxquels doivent faire face les communautés, il n'est pas question de se diviser. La campagne permet de rassembler des étudiant.es, travailleur.ses et habitant.es de la région afin de créer des réseaux de soutien permettant entre autres la diffusion des réalités vécues sur le terrain, la circulation des connaissances et la création d'un front commun afin de documenter les dossiers de défense du territoire et de répondre aux évaluations environnementales faussées et aux arguments légaux des multinationales.

Aujourd'hui, les batailles se poursuivent au Sumapaz. Les communautés se trouvent confrontées à des méga-projets d'exploitation qui menacent le territoire et mettent d'autant plus en péril le mode de vie paysan.

Même avec la démobilisation des FARC liée aux accords de paix, la zone demeure fortement militarisée. Avant, il y avait 3 soldats pour chaque habitant, maintenant il y en a 4, même si l'armée maintient que le rapport est toujours de 3 pour 1. On prétend que le paramo se doit d'être surveillé, mais surveillé de qui?

Jusqu'où se construit la paix en Colombie?

Pour les organisations sociales formées par des paysans pauvres, la conjoncture actuelle constitue une opportunité politique pour surmonter non seulement la violence liée au conflit armé, mais aussi la violence structurelle qui les a historiquement mises en marge de la société. Elles interprètent le processus de négociations actuel avec l'ELN et la mise en place de l'accord avec les FARC comme étant propices à des réformes importantes et elles tiennent à y participer. Leurs revendications sont politiques et elles ont mené des propositions viables pour la société au milieu des pires atrocités. Elles ont su générer des réponses pour contrer la violence et défendre leur territoire.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la promotion des **Territoires paysans**, tels que les zones de réserve paysanne (ZRP, prévues par la loi 160 de 1994) menées par l'Association nationale de zones de réserve paysanne (ANZORP) et les territoires agroalimentaires promus par le Coordinateur national agricole (CNA).

Pour ces deux organisations, les territoires en question peuvent assurer le maintien des conditions de vie et de production paysanne à travers des plans de développement que les communautés édictent elles-mêmes et qui tiennent compte de leurs besoins,

notamment en matière de protection environnementale. Pour éviter l'accaparement des terres dans les mains des grands propriétaires, la communauté décide de la quantité d'hectares que peut posséder une famille selon la qualité de la terre et son type d'exploitation possible. Ces territoires sont pensés comme des mécanismes qui protègent les populations rurales de la violence des acteurs armés et, pour cela, les paysans espèrent que ces territoires seront reconnus comme des mécanismes favorisant la construction de la paix. Actuellement, 6 ZRP sont

légalement constituées, 17 attendent leur légalisation et 29 autres sont en processus de constitution.

Quant aux territoires agroalimentaires, le premier d'entre eux a été constitué en novembre 2016 dans le département de Nariño. Le CNA prévoit la création de 72 autres, dont plusieurs sont déjà en cours de constitution. Dans la plupart de ces territoires, les paysans n'ont pas suffisamment de terres pour assurer leur subsistance et ils attendent la reconnaissance légale et les ressources financières qui l'accompagnent pour procéder aux achats de terre nécessaires.

Ces Territoires paysans contribuent à la mise en œuvre des accords de paix (incluant les politiques de réparation des victimes et de l'accès à la terre des paysans). Le gouvernement a aussi commencé à mettre en œuvre d'autres mécanismes qui peuvent servir la construction de la paix, dont la Loi de réparation des victimes et de restitution des terres (loi 1448 de 2011). Bien qu'elle se heurte à des obstacles institutionnels d'envergure et s'oppose à des intérêts économiques puissants, cette loi reste incontournable.

Le conflit a fait ressortir l'importance de la vie collective dans les communautés rurales; celle-ci ne relève plus seulement d'une vision politique communautariste, mais de l'expérience de survie et de défense du territoire que les communautés ont acquise durant le conflit. Ainsi, à l'issue de l'accord avec les FARC se dégage une normativité légale destinée à produire les transformations du secteur agraire nécessaires à surmonter « les causes et les effets du conflit dans les régions rurales » (Santos et FARC 2016).

La construction de la paix est forcément liée à la mise en place de mesures socio-économiques et organisationnelles s'attaquant à la violence structurelle. Il est ici important de distinguer la violence directe qui peut être réduite par des négociations de paix entre le gouvernement et les acteurs armés, et la violence

structurelle dont la réduction ne peut résulter que de transformations plus larges. La fin du conflit armé ne mène pas automatiquement à la fin du conflit social. Ce conflit social, après la signature des accords, continue de prendre corps à travers de multiples facettes dont l'une est la stigmatisation et la violence envers les leaders sociaux et défenseur.euses des droits humains.

En effet, le nombre de meurtres, d'agressions, de menaces, d'intimidation et de violences contre elles et eux est alarmant depuis la signature des accords. Le nombre de leaders sociaux assassiné.es depuis le début de l'année 2017 s'élève à 25. Selon un rapport de la Defensoría del Pueblo colombiano, 156 leaders sociaux et défenseur.euses des droits humains ont été tué.es au cours des 14 derniers mois. En outre, on dénombre cinq disparitions, 33 attaques et plus de 500 cas de menaces signalées. Une des causes principales est la propension des groupes armés illégaux de s'approprier des territoires desquels les FARC se sont retirées, et ce, pour en contrôler les économies illégales, carburant de la guerre en Colombie.

Les accords de paix signés en novembre 2016 n'ont pas rendu le pays plus sûr pour les activistes autochtones et les militant.es qui défendent les droits humains. Le gouvernement continue d'affirmer que ces meurtres ne sont ni systémiques ni liés à l'activité paramilitaire et refuse de reconnaître leur cause au lieu de prendre des mesures pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Dans ce contexte, il est dur de voir comment le processus de paix enclenché par la signature des accords en novembre 2016 va se mettre en œuvre dans les faits. Si la violence structurelle persiste, les possibilités de retour au conflit armé persistent aussi. Dans certains pays, la fin du conflit armé a été suivie d'une recrudescence de la violence (structurelle et directe) qui a dépassé celle de la guerre. Obtenir la paix ne consiste pas seulement à déclarer la fin des hostilités armées. La paix, il faut la construire.



Analyses genrées et rôle des femmes dans le processus de paix en Colombie

En contexte de guerre et de paix, au sein d'une culture spécifique, les attributs associés aux genres, leurs rôles, leurs responsabilités, leurs identités donnent forme aux normes qui les influencent par la suite dans la participation à l'effort de guerre ou de paix. Les femmes ont joué de multiples rôles au sein de la guerre en Colombie, des rôles qui, à l'occasion, se chevauchaient. Les femmes ont contribué à construire la paix. Elles ont été victimes, agentes de changements et elles ont prodigué des soins. Elles ont également été combattantes et ont soutenu l'effort de guerre.

Si nous nous penchons sur la question du genre, nous constatons que les hommes sont plus susceptibles d'être kidnappés, torturés, détenus arbitrairement ou recrutés de force par différents belligérants du conflit. Les femmes et les filles, de leur côté, sont plus susceptibles d'être victimes de déplacements forcés, de violence sexuelle et de viol. Elles sont également plus souvent forcées à travailler, à se prostituer, à subir des avortements forcés et sont plus souvent réduites à l'esclavage. Enfin, comme survivantes, les femmes doivent jouer de nouveaux rôles.

Les déplacements ont des répercussions graves sur les femmes. Les femmes et les enfants constituent 78 % des déplacé.es internes en Colombie et une grande proportion de cette population déplacée est afro-colombienne ou autochtone. Environ 97 % des déplacé.es internes vivent sous le seuil de pauvreté sans avoir accès aux services de base comme les soins de santé, la sécurité, la justice et l'éducation. Là où elles se retrouvent, les femmes déplacées sont souvent prises pour cible en raison de leur rôle de meneuses au sein des communautés.

La violence sexuelle et genrée s'inscrit dans une continuité de violence et de pouvoir qui existait avant le conflit armé et qui reflète et perpétue les structures d'inégalités. L'impunité généralisée fait en sorte que les femmes n'osent pas dénoncer les abus dont elles sont victimes. Qui plus est, la société colombienne est rongée par des tabous en ce qui concerne la violence sexuelle : garder le silence semble être la norme. Par conséquent, même si le problème est très grave et omniprésent, il reste difficile de mesurer son ampleur et de mettre en place les mesures appropriées.

En ce qui concerne la communauté LGBTI, la reconnaissance légale de leurs droits est relativement

récente. Au sein d'un conflit armé interne, l'intolérance pour la diversité des identités de genres et des orientations sexuelles a posé des risques pour la vie de nombreuses personnes. Ces personnes sont très souvent victimes de « violence corrective » ou de mesures d'« hygiène sociale ».

En plus de ses effets distincts sur les femmes, les hommes et les personnes LGBTI, le conflit armé en Colombie a également eu des effets particuliers sur filles, les garçons et les jeunes en général. En Colombie, tous les groupes armés, légaux et illégaux incluent des jeunes. La violence domestique et intrafamiliale est le plus important facteur qui pousse les filles et les garçons à quitter le foyer et à rejoindre les groupes armés et les gangs. De plus, les enfants colombiens souffrent directement lorsque leurs parents ou proches sont tué.es ou menacé.es, ou encore lorsque leurs familles ou leurs communautés sont déplacées. Il existe un besoin urgent d'entreprendre des travaux psychosociaux et de pédagogie de la paix avec les jeunes afin de briser les mécanismes générationnels de haine et de vengeance.

Le processus de paix nous donne l'opportunité de nous pencher sur les inégalités et les injustices inhérentes à la société colombienne et qui constituent les causes premières du conflit. Comprendre la dimension genrée d'un conflit ainsi que les différentes étapes du processus de paix permet d'identifier et d'évaluer les façons par lesquelles les femmes peuvent faire avancer le processus sans que leur participation soit étouffée ou minimisée. Clairement, la participation des femmes et la survie du processus de la paix sont mutuellement inclusives. Négliger ces dimensions de genres perpétuerait les conditions d'exclusion, d'intolérance, de discrimination et d'abus auxquelles elles font face.

Alliances entre sociétés de coopération et pétrolières : cadeaux empoisonnés

Albeiro est un fermier de la région du Meta. Sur son lopin de terre, il cultive le cacao, le plantain et le manioc. Il a été témoin des liens de connivence entre l'organisation SOCODEVI et l'entreprise pétrolière Talisman, toutes deux canadiennes. :

« Ça fait 30 ans que j'habite sur cette ferme et j'arrive à m'en occuper sans l'aide de groupes de coopération internationale. Un jour, on a reçu la visite d'un ingénieur de Talisman. Avec ses grands discours, il nous a informé qu'une organisation de coopération internationale canadienne s'en venait dans la région ».

« Quelques semaines plus tard, l'association d'agriculteurs et agricultrices dont je faisais partie a été approchée par SOCODEVI. L'organisation nous a fait des promesses quant à l'augmentation de notre production de cacao et à l'ouverture du marché international pour les cultivateurs. Mais bon, SOCODEVI m'a fait des cadeaux : une caisse pour faire fermenter mon cacao, une table pour sécher les graines... mais il n'y a jamais eu d'avancement en termes de production ».

Talisman est une entreprise pétrolière canadienne opérant dans différentes régions de Colombie. Depuis 2014, elle a vendu ses actions à l'entreprise espagnole Repsol, qui travaille main dans la main avec Ecopetrol, l'entreprise d'État colombienne, en voie de privatisation.

SOCODEVI est, selon ses termes, « un réseau d'entreprises coopératives et mutualistes ». Elle est financée par différents États dont le Canada, par des Banques régionales de développement et par des entreprises. Repsol

Accompagnement international en Colombie

Depuis plus de 13 ans, le PASC promeut une vision anti-impérialiste de la solidarité internationale. L'accompagnement agit comme mécanisme de protection auprès des communautés et organisations sociales, tout en ouvrant des espaces pour la construction de liens de solidarité directe entre ici et la Colombie. Si vous êtes intéressé.e à réaliser un séjour d'accompagnement en Colombie, contactez-nous ou visitez notre site web.

figure notamment dans la liste de ses « partenaires de financement et clients ».

Pour les paysan-nes de la région, il ne fait aucun doute que SOCODEVI est un des rouages de la stratégie que déploient les entreprises minéro-énergétiques pour s'inviter, ou plutôt, pour s'imposer sur leur territoire. Preuve en est à leurs yeux que les pamphlets destinés à la promotion des projets de développement de SOCODEVI arborent le logo de la pétrolière Repsol aux côtés de celui du gouvernement canadien. Rien de surprenant puisque dans le département du Méta, la pétrolière espagnole est l'unique partenaire du projet PROCOMPITE financé par le gouvernement canadien.

Par ailleurs, une visite sur le site web général de SOCODEVI nous apprend que l'autre projet mené par cet ONG en Colombie se situe « dans les zones directement touchées par l'exploitation minière et les activités des entreprises London Mining et Minas PazdelRío ». Ce projet est financé par les deux minières concernées. Gestion des dommages ou stratégie visant l'acceptabilité sociale des projets destructeurs?

« Il y a quelques mois, Ecopetrol a commencé à s'installer pour entamer l'exploitation dans notre communauté. Déjà, avec la fracturation sismique qui avait été utilisée lors de la phase d'exploration, nous avons remarqué que les sources d'eau s'asséchaient. Mais en voyant l'impact de la présence de l'entreprise sur le tissu social et l'environnement, j'ai décidé de me retirer de l'association d'agriculteurs et agricultrices. J'en avais marre de cette mascarade. Mais les autres ne se rendent pas compte des liens entre l'entreprise et SOCODEVI. »

Le contrat de SOCODEVI est d'une durée de 6 ans, soit le temps nécessaire pour que la pétrolière s'installe dans la région pourrait-on croire.

« Je me demande sérieusement : Pourquoi SOCODEVI nous propose son aide pour les cultures et la production agricole, si l'exploitation pétrolière va tout détruire? »

Des travailleurs miniers artisanaux gagnent un procès contre la multinationale Gran Colombia Gold

La Cour constitutionnelle s'est prononcée en faveur des habitants de Marmato qui auront carte blanche pour exploiter le sommet du col El Burro tant qu'une consultation préalable ne sera pas réalisée.

La municipalité de Marmato vit de l'or. Autour de 5000 familles travaillent dans des galeries d'écoulement ou des mines à ciel ouvert, ce qui signifie que 80% de son économie dépend sur l'exploitation de ce métal.

Depuis une décennie, les habitants de cette population de Caldas initient un procès juridique contre la multinationale canadienne Gran Colombia Gold, à propos du domaine minier de la partie haute de la colline El Burro. En février dernier, la Cour constitutionnelle a ordonné la protection des droits des mineurs artisanaux et la suspension de l'activité de la multinationale dans la zone tant qu'une consultation préalable ne serait pas réalisée.

Selon le haut tribunal, le titre entre les mains de Mineros de Occidente, entreprise filiale de la Gran Colombia Gold, met à risque la subsistance économique des mineurs artisanaux et des communautés afrodescendantes de la région. Par conséquent, le ministère de l'intérieur, le gouvernement de Caldas, le Procureur et l'Agence Nationale des Mines ont ordonné qu'un processus de

consultation entre les communautés soit initié par rapport au transfert du titre minier.

La sentence établit qu'au niveau du transfert du titre en 2007 à la Gran Colombia, on n'avait pas pris en compte les impacts sociaux et économiques réels pour la population de Marmato. Pour cette raison, la sentence ordonne que soient cette fois prises en compte les études qui reconnaissent les problèmes que génère le transfert des droits d'exploitation à une entreprise multinationale sans consulter les mineurs artisanaux.

Suite à ce jugement, l'entreprise canadienne Gran Colombia Gold a annoncé une poursuite pour 700 millions de dollars (US) contre l'État colombien, pour méconnaissance des règles fondamentales du traité de libre-échange entre la Colombie et le Canada. La multinationale met sur la table l'atteinte de ses titres à Marmato, Caldas et Segovia, Antioquia et les actions violentes de l'ELN.

La décision de la cour constitutionnelle rend nulle la résolution 751 de 2010, qui avait ordonné, parmi d'autres choses, l'évacuation des mineurs traditionnels.

La Piedra, c'est la roche de la résistance, celle qui, dans le soulier des puissants, dérange. C'est celle qui dans toute sa diversité, constitue notre habitat, vitale à nos existences. C'est la roche qu'on lance. Et bien sûr, c'est la roche exploitée. L'extractivisme, modèle économique basé sur l'exploitation des ressources, ravage toujours davantage ici et ailleurs. C'est au "Canada", sur terres colonisées, que la majorité des entreprises minières dans le monde ont leur siège social. Ainsi, les entreprises canadiennes déploient leurs activités en Colombie en toute impunité profitant et nourrissant la violence politique et sociale qui sévit dans ce pays en guerre.

Le Projet accompagnement solidarité Colombie est un collectif qui depuis 2003 réalise de l'accompagnement auprès de communautés et organisations colombiennes tout en faisant des liens entre des luttes ici et en Colombie face à l'imposition de méga-projets d'extraction des ressources.